

SALLE COMMUNALE DE TRIAC-LAUTRAIT PRE-RESERVATION

IDENTITE DU RESERVATAIRE :

Nom – Prénom du demandeur :

Date et lieux de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

DEMANDE DE RESERVATION :

Dates :

Nature de la manifestation :

Nombre de personnes maximum :

CONDITIONS DE RESERVATION :

A réception du formulaire, la mairie prendra contact avec vous pour vous confirmer la réservation de la salle et vous faire parvenir la convention de mise à disposition.

Afin de finaliser votre réservation, vous devrez déposer en mairie toutes les pièces demandées ci-dessous :

- convention de mise à disposition signé par vos soins
- attestation d'assurance de responsabilité civile précisant les dates de location
- chèque de caution de 1000 € (pour les dégâts matériel) à l'ordre du trésor public
- chèque de caution verte de 100 € (pour le respect du tri sélectif des déchets) à l'ordre du trésor public

Attention la mise à disposition de la salle ne sera réputée validée que lorsque le réservant aura reçu en retour la convention de mise à disposition signée par le responsable de la commune

A tout moment, la commune reste **PRIORITAIRE** de l'utilisation de la salle communale, au titre de l'intérêt général, même si celle-ci a été préalablement réservée (Art L 2144-3 du CGCT)

Fait à Triac-Lautrait, le

Signature du demandeur

<p>Cadre réservée à l'administration</p> <p>Date de dépôt de la demande de pré-réservation : _____</p> <p>Suite à la demande : <input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus</p> <p>Date de dépôt du dossier complet : _____</p> <p>Date de validation de la mise à disposition : _____</p> <p>Mise à disposition à titre : <input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Payant – Montant : _____ €</p>	<p>Visa de l' élu</p>
--	-----------------------